Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 857

Artikel: Chars Léopard : l'assaut des romands
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019560

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

adversaires de l'initiative ? Sont-ils si peu sûrs de pouvoir justifier les projets d'armement ? Craignent-ils de voir mise en question leur conception d'une armée, modèle réduit de celles des grandes puissances ?

Il n'y a pas de raison, dans un pays qui se flatte d'avoir une armée de milice et qui est fier de ses institutions de démocratie directe, que le débat sur la défense nationale ne soit pas mené de façon démocratique.

Parce qu'en définitive la volonté de défense implique l'adhésion clairement exprimée d'une majorité de citoyens. Il n'y a que les militaires et les "patriotes" pour ne pas le comprendre.

EN BREF

Les femmes radicales du Nord-Ouest de la Suisse avaient invité Elisabeth Kopp et Edith Nobel, directrice de Coop Suisse à s'exprimer lors d'une réunion sur l'égalité des droits et des chances. Fait insolite : l'annonce-convocation portait la mention suivante : "cette manifestation a pu être organisée en particulier graâce à l'appui de la SBS, de l'UBS et du Crédit Suisse". A quand des affiches électorales avec les logos des sponsors ?

La livraison de mars de la lettre d'information *CH+6* révèle que la Société générale de surveillance (voir DP 852) a des ennuis aux Etats-Unis.
En effet, les exportateurs considèrent que les contrôles de leurs produits effectués sur sol américain pour le compte d'Etats étrangers par la SGS constituent des pratiques comerciales illégales. La commission internationale du commerce est en train de se pencher sur les accords liant la firme genevoise à certains pays du tiers monde.

CHARS LEOPARD

L'assaut des romands

■ (*yj*) Après des mois de forcing parlementaire, de discussions passionnées et après l'intervention de M. Hayek soi-même, les Chambres votaient, en décembre 1984, un crédit d'engagement de 3 365 millions de francs pour l'achat de 380 chars en une seule fois - au lieu de 2 410 millions pour un premier lot de 210 chars et X milliards pour la seconde moitié vers la fin des années 80, comme l'avait proposé le Conseil fédéral.
Aussitôt la décision prise, le dossier Léopard, largement ouvert au public dans le courant de 1984, disparaissait dans les bureaux du Département militaire fédéral, charge à lui de rapporter chaque année sur l'état de l'acquisition des fameux tanks.
Où en est-on donc aujourd'hui ? Conformément au calendrier prévu, on salue ces temps l'arrivée des premiers chars, achetés directement à la firme allemande Krauss-Maffei. Dès l'été prochain, une compagnie de recrues sera instruite sur la place d'armes de Thoune et, en novembre 1987, un bataillon de chars accomplira le premiers cours de conversion. Quant au premier Léopard fabriqué sous licence, il sera livré à la fin de cette année.
Dans le secteur des chars, la participation suisse de 65% sera dépassée (1140 millions au lieu de 1112). L'adjudication des sous-traitances a permis de passer commande à 850 entreprises suisses, dont 149 romandes (17,5 %). En nombre de sociétés concernées, les efforts déployés pour répartir les commandes ont donc produit leur effet. En francs en revanche, la part romande n'est que de 13,9%, mais se situe dans la fourchette prévue de 10 à 15%. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la valeur des commandes passées en Suisse romande est inférieure à celle des travaux confiés aux entreprises alémaniques. On prend acte sans surprise de cette cruelle mise en évidence de la différence de structure industrielle des deux côtés de la Sarine.
Dans le secteur des munitions, la part suisse de 70 à 75% sera probablement réalisée, mais pas celle de l'industrie privée (37% au lieu de 45%), ni celle de la Suisse romande (24% au lieu de 30 à 35%).
Quant aux commandes supplémentaires que les fournisseurs allemands se sont engagés à passer en Suisse à titre de compensation partielle pour les matériels acquis directement en RFA, elles atteignent, à fin 1986, 497 millions sur les 842 prévus. La Suisse romande a pu attraper 15,5% (78 millions) de cette manne étrangère. Intéressant : 420 commandes sur 2900 pour un montant de 77 millions sur 497, soit environ 15% tant en nombres qu'en francs, sont allés à des entreprises de notre pays qui n'avaient pas de relations commerciales avec l'Allemagne fédérale.
Au total donc, la dispersion des commandes en Suisse s'opère à grand renfort d'adjudications et de pondérations diverses, effectuées par le groupement de l'armement (chef : Félix Wittlin, ex BBC), et notamment par le "Fürspecher Ruedi Kropf", chef du projet chars 87/Léopard. La Suisse romande a sa part, fortement minoritaire et prévue telle. C'est nettement mieux que dans le projet présenté le 29 février 1984 par le Conseil fédéral, totalement silencieux sur ce point malgré la présence à l'époque d'un "champion de la cause romande" à la tête du DMF, depuis deux mois seulement il est vrai.
La Suisse romande fournit donc en gros 1/7 des matériels acquis en Suisse pour le char Léopard. Trop ou pas assez ? Pas suffisamment en tous cas aux yeux des proportionnalistes stricts qui veulent, à l'instar de la jurassienne Valentine Friedli, une répartition des commandes fédérales plus fidèle à celle de la population des différentes régions linguistiques. Reste à savoir si cette exigence est compatible avec les structures économiques ou si, à défaut, la Suisse romande veut/peut faire l'effort de développer encore son industrie, au lieu de céder complaisamment à la vocation tertiaire de sa partie la plus riche, la région lémanique.